



Présentation de la méthodologie de suivi de la mise en œuvre du PCAET

Document adopté le 29 JUIN 2021

1. STRUCTURE METHODOLOGIE DE SUIVI DU PCAET

Le PCAET d'Evreux Portes de Normandie est composé des pièces suivantes :

- Rapport « Diagnostic »
- Rapport « Stratégie »
- Rapport « Programme d'Actions »
- Rapport « Evaluation Environnementale Stratégique »

Si la finalité du PCAET est bien la mise en œuvre du Programme d'Actions sur les années à venir, il est nécessaire, dès l'élaboration initiale du PCAET, de mettre en place un dispositif de suivi afin de pouvoir évaluer la mise en œuvre effective de celui-ci et les résultats atteints. C'est à ce titre que des indicateurs de suivi ont été élaborés et recensés au sein d'un outil au format tableur.

La mise à jour régulière des indicateurs devra ainsi permettre de dresser des bilans d'étapes sur l'application et l'efficacité du PCAET. Ces bilans d'étapes pourront alimenter le rapport « Développement Durable » de la Communauté d'Agglomération. Ils feront également l'objet d'une présentation à la Commission n°1, pérennisée dans son rôle d'instance de suivi du PCAET. Elle devra se réunir au moins une fois par an pour aborder l'avancée du PCAET.

Pour rappel, le PCAET fera l'objet d'une évaluation globale à mi-parcours (3 ans) et sera révisé au plus tard au bout de 6 ans.

2. PRESENTATION DE L'OUTIL DE SUIVI

L'outil de suivi se présente sous la forme d'un tableur, recensant l'ensemble des indicateurs de suivi du Programme d'Actions. Ceux-ci sont présentés en lignes, tandis que les objectifs à atteindre sont présentés en colonnes. Une case est laissée vide pour inscrire pour chaque année de mise à jour de l'indicateur la valeur réelle constatée.

A partir de ces données, un calcul automatique fait ressortir un taux d'atteinte de l'objectif. Une évaluation complémentaire est proposée et figurée via un système de colorisation automatique :

- **En dessous de 75% de l'objectif atteint : catégorie « rouge »**,
Résultats nettement en dessous des attentes : L'action est incomplète ou moins efficace que souhaitée. Les moyens sont à renforcer ou à ajuster rapidement afin de rattraper le retard avant la prochaine mise à jour de l'indicateur.
- **Entre 75 et 90% de l'objectif atteint : catégorie « gris »**
Résultats légèrement en dessous des attentes : L'action est vraisemblablement efficace mais souffre d'un retard de mise en œuvre. Le rythme de mise en œuvre est à revoir afin de se rapprocher de l'objectif à atteindre avant la prochaine mise à jour de l'indicateur.
- **Entre 90 et 110% de l'objectif atteint : catégorie « vert clair »**
Résultats conformes aux attentes : L'action est vraisemblablement efficace et est mise en œuvre selon un rythme adapté. Il faut maintenir l'action dans les mêmes conditions d'applications avant la prochaine mise à jour de l'indicateur.
- **Au-delà de 110% de l'objectif atteint : catégorie « vert foncé »**
Résultats supérieurs aux attentes : L'action a bénéficié de moyens supplémentaires ou est plus efficace qu'estimée initialement. Il est recommandé de maintenir l'action dans les mêmes conditions d'applications avant la prochaine mise à jour de l'indicateur et de revoir à la hausse les objectifs associés lors de la future révision du PCAET.

Exemple de calcul :

Ci-dessous, il est simulé des résultats possibles en matière de linéaire d'aménagements cyclables. Il s'agit d'un des indicateurs de suivi retenu, pour l'action 3.1 « Développer la pratique des modes "actifs." »

Indicateur de suivi	Récurrence de la mise à jour	2020	2021			2022			2023			2024			2025			2026		
		Donnée initiale	Résultat	Objectif	Taux d'atteinte du résultat	Résultat	Objectif	Taux d'atteinte du résultat	Résultat	Objectif	Taux d'atteinte du résultat	Résultat	Objectif	Taux d'atteinte du résultat	Résultat	Objectif	Taux d'atteinte du résultat	Résultat	Objectif	Taux d'atteinte du résultat
Nombre de kilomètres cyclables réalisés	Tous les ans	30	32	53,3	60,0%	60	76,7	78,3%	91	100	91,0%	122	123,3	98,9%	170	146,7	115,9%	190	170	111,8%

Dans cette simulation, en 2021, le résultat inscrit (32 km) est nettement inférieur à l'objectif (53,3 km), la case s'affiche en rouge. Dès le premier bilan, les moyens sont donc renforcés et les projets sont multipliés afin de rattraper le retard enregistré. Ces efforts permettent d'atteindre le niveau « gris » en 2022 puis « vert clair » en 2023 et même « vert foncé » en 2025.

Note :

pour certaines actions, les objectifs à atteindre ont été exprimés en consommations d'énergies et en émissions de gaz à effet de serre, mais il conviendra de compléter les objectifs techniques des indicateurs (en km, en nombre d'usagers, etc.). Pour d'autres actions, l'état initial n'était pas disponible lors de la création de l'outil, il conviendra de renseigner celui-ci afin de définir les objectifs intermédiaires.